



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : DIJON

Établissement : Université de Bourgogne - Dijon

Demande n° S3LI120001076

Domaine : Sciences et techniques des activités physiques et sportives

Mention : Education et motricité

Présentation de la mention

La mention Education et motricité de l'Université de Bourgogne s'inscrit dans le contexte global de l'enseignement des Sciences et techniques de activités physiques et sportives (STAPS) dispensé au sein des Unités de Formation et de Recherche (UFR). Quatre filières qui correspondent à des objectifs et des débouchés particuliers, bien identifiés, sont enseignées à l'UFR-STAPS de l'Université de Bourgogne en co-habilitation avec l'UFR-STAPS de l'Université de Franche-Comté (Besançon) :

- Education et motricité,
- Management du sport,
- Activités physiques adaptées et santé,
- Entraînement sportif.

La mention Education et motricité (EM), proposée à la fois à Dijon et au Creusot, vise à former des enseignants des activités physiques, sportives et artistiques (APSA) en milieux scolaires et péri-scolaires. Outre une connaissance des activités physiques et sportives, les enseignements, multiples, couvrent notamment les sciences humaines et les sciences de la vie, afin d'apporter les éléments nécessaires à la construction de l'intervention en éducation physique et sportive (EPS). La préparation à la vie professionnelle est largement envisagée, avec des stages dans les différents milieux d'interventions possibles.

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1 (tronc commun Dijon / Besançon)	236 / 240
Nombre d'inscrits en L2 (tronc commun Dijon / Besançon)	157 / 142
Nombre d'inscrits en L3 (Dijon / Besançon)	64 / 33
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	NR
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	NR
% d'abandon en L1	NR
% de réussite en 3 ans (au total sans distinction Dijon / Besançon)	48,4 % / 76 %
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	NR
% d'insertion professionnelle	NR

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Il s'agit d'une demande de renouvellement d'un diplôme existant dans les deux universités.

La cohérence des enseignements et leur adéquation aux objectifs déclarés sont bonnes. La charge de travail des étudiants est bien équilibrée au niveau de chaque semestre au cours des trois années. Les trois premiers semestres communs aux différentes spécialités, ainsi que certaines unités d'enseignement du quatrième semestre, permettent une spécialisation progressive des étudiants. Cette organisation facilite également les changements d'orientation en cours de cursus.

L'enseignement et l'utilisation de l'informatique occupent une bonne place dans le projet, qui, en revanche, ne tient pas compte de l'acquisition de compétences transversales.

Les étudiants à statuts particuliers sont pris en charge en fonction de leur spécificité.

Les modalités du contrôle des connaissances, qui semblent faire une place importante au contrôle terminal, sont imprécises. Il en est de même du système de compensation. L'évaluation des enseignements et de la formation sont envisagées, mais il est difficile de comprendre le fonctionnement exact dans l'une et l'autre université.

Si l'aide à la réussite des étudiants semble une préoccupation des enseignants, les dispositifs annoncés semblent encore à préciser. Le dossier contient une énumération de moyens, notamment dans le cadre du plan réussite licence, sans aucune autre précision.

L'organisation de la formation, avec un tronc commun de trois semestres, est un facteur favorable pour les choix d'orientation avec une facilité pour les étudiants de modifier leur choix de spécialité au cours de leur cursus.

La préparation à la professionnalisation occupe une place importante dans l'organisation pédagogique : préparation du projet, stages, etc. Cependant, il n'existe pas de données statistiques, ou au moins de tendance, sur les résultats de cette action. De même, la participation du monde professionnel dans les enseignements n'est pas précisée. La préparation aux carrières de l'enseignement est largement envisagée au cours de la formation, cependant, la prise en compte des nouvelles dispositions sur la formation des enseignants du second degré (masterisation) n'apparaît pas évidente dans le dossier.

L'encouragement à la mobilité, notamment internationale, ne semble pas vraiment pris en compte.

La liste des intervenants universitaires figure dans le dossier, certaines responsabilités sont précisées, mais cela reste insuffisant en termes de fonctionnement en véritable équipe pédagogique. L'accompagnement des étudiants semblant une préoccupation réelle des enseignants, des précisions sur les dispositifs mis en place seraient intéressantes.

Les caractéristiques précises de la population étudiante ainsi que des données concernant son suivi ne sont pas fournies. Si elles existent, elles ne semblent pas être prises en compte pour le pilotage de cette formation.

Le principe de l'auto-évaluation et sa mise en place pour cette formation n'apparaissent pas dans le dossier.

Au total le dossier, bien présenté, manque de précisions, voire totalement d'informations sur de nombreux points. Le document intitulé « auto-évaluation » contient en fait de nombreuses données qui devraient figurer dans le dossier. L'auto-évaluation du projet lui-même n'existe pas.

Dans cette formation co-habilitée, la place de chaque université n'est pas précisée. Enfin, il existe une trop grande « proximité » entre les dossiers des différentes spécialités envisagées qui rend difficile - hormis les contenus en rapport avec les aspects professionnels - la distinction de l'originalité de chacune. Ceci est valable tant pour les dossiers portés par l'Université de Dijon que pour ceux présentés par l'Université de Besançon.

- Points forts :

- Adaptation des contenus aux objectifs de formation.
- Progressivité de l'orientation et possibilité de changement de spécialité.
- Prise en compte de la professionnalisation.



- Points faibles :
 - Dossier imprécis sur de nombreux aspects et totalement insuffisant pour ce qui concerne les données chiffrées/statistiques.
 - Trop grande similitude entre les dossiers des différentes spécialités.
 - Fonctionnement de la co-habilitation imprécis, avec, notamment, le fonctionnement de l'équipe pédagogique qui n'est pas envisagé.
 - Dispositif d'auto-évaluation peu efficace.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

De nombreux points seraient à préciser. Ainsi, il serait souhaitable de s'appuyer sur de réels constats objectifs pour ce qui concerne notamment la connaissance des étudiants, la réussite, le devenir professionnel...

La lisibilité de l'originalité de chacune des spécialités serait largement améliorée avec la construction de dossiers eux-mêmes originaux. A part quelques modifications, les dossiers sont, pour l'essentiel, communs.

La place de chaque université devrait être indiquée.

Enfin, le dispositif d'auto-évaluation devrait être fonctionnel dans chaque université